

**REFERENTIEL DE LA CERTIFICATION
« GESTION QUOTIDIENNE ET PREVISIONNELLE DE TRESORERIE »**

REFERENTIEL DE CERTIFICATION	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
COMPÉTENCES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p><u>C.1 :</u></p> <p>Analyser les écritures bancaires et de trésorerie en faisant preuve de rigueur et, de vigilance quant à leurs caractéristiques, leurs contenus, en recherchant d'éventuelles anomalies et signaux faibles et en détectant d'éventuelles tentatives de fraude</p>	<p>ME.1 Etude de cas « Tentatives de fraude » - écrit</p> <p>A partir de cas d'usages fournis par le jury, présentant des situations réelles de tentatives et fraudes avérées, le candidat:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecte les tentatives de fraude - Alerte sa hiérarchie - Relais l'information au sein de l'entreprise : sa hiérarchie, audit interne, filiale concernée 	<p>CE.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les tentatives sont déjouées - La hiérarchie est alertée dès l'apparition de la fraude ou tentative de fraude - La présentation de l'analyse du risque déjoué est réalisée - Les réflexes à adopter lors d'une situation à risque sont exposés
<p><u>C.2 :</u></p> <p>Etablir une position de liquidité quotidienne en valeur à horizon 1 à 10 jours en utilisant les informations disponibles tant externes qu'internes afin de réaliser des opérations d'équilibrage et des propositions de financement et de placement, dans le respect des contraintes de plages</p>	<p>ME.2 Etude de cas « Positions de liquidité quotidienne » - écrit</p> <p>A partir d'un cas pratique fourni par le jury, constitué d'informations comptables et de documents présentant contexte, enjeux et objectifs suivis par l'entreprise, le candidat s'appuie sur ces informations et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présente les différentes étapes nécessaires à l'élaboration de la position de liquidité quotidienne en valeur - Etablit la position de liquidité de l'entreprise à horizon déterminé 	<p>CE.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations externes (relevés de banque, ...) et internes (informations comptables et de trésorerie, ...) sont employées - Les différentes étapes d'élaboration de la position de liquidité quotidienne en valeur sont présentées et sont correctes - Les propositions d'équilibrage de comptes sont pertinentes et bien argumentées, et celles de financement /placement court terme tiennent compte de l'ensemble des contraintes.

<p>horaires restreintes dues aux dates de valeurs</p>	<p>- Réalise des opérations d'équilibrage et des propositions de financement et de placement</p>	<p>- La réglementation sur les obligations par les banques de respect des embargos et des sanctions économiques et la loi « Sapin 2 » sont respectées</p>
<p><u>C.3 :</u></p> <p>Contrôler les frais/produits financiers consécutifs aux financements/placements court terme en se référant aux conditions négociées afin de générer une réclamation auprès de la banque en cas d'écart</p> <p><u>C.4 :</u></p> <p>Contrôler les frais et commissions perçus par les banques sur la gestion de sur flux en se référant au catalogue de conditions négociées afin de générer une réclamation en cas d'erreur</p>	<p>ME.3 Etude de cas « Contrôle des frais/produits et commissions » - écrit</p> <p>A partir d'un cas pratique fourni par le jury, constitué d'informations comptables et de documents présentant contexte, enjeux et objectifs suivis par l'entreprise, le candidat s'appuie sur ces informations et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présente l'utilisation et la mise à disposition de financements court terme / l'utilisation de placements court terme - Présente les conditions négociées entre la banque et l'entreprise - Contrôle les frais/produits financiers consécutifs aux financements/placements court terme de l'entreprise <p>- (C.4) Contrôle les frais bancaires relatifs à la gestion des flux de l'entreprise</p> <p>- Prépare les réclamations éventuelles à formuler auprès de la banque en cas d'écart/d'erreur</p>	<p>(CE.3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les financements/placements court terme, disponibles, sont identifiés et leurs modalités d'utilisation connues - La méthode retenue pour le contrôle est pertinente - Les différents éléments nécessaires au contrôle sont correctement identifiés - Les calculs sont justes <p>(CE.4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques des différents supports de paiement sont connues - Les différents éléments des calculs sont correctement identifiés : assiette, taux ... - La distinction entre commission ad valorem et commission à l'opération est comprise

<p><u>C.5 :</u></p> <p>Analyser les opérations effectuées en matière de couverture des risques de change et de taux, sur la base des tickets de confirmation indiquant les caractéristiques des instruments utilisés, afin de détecter leurs conséquences sur les positions de liquidité</p>	<p>ME.4 Etude de cas « Instruments de change et de taux » - écrit</p> <p>A partir d'un cas pratique fourni par le jury, constitué d'informations comptables et de documents présentant contexte, enjeux et objectifs suivis par l'entreprise, le candidat s'appuie sur ces informations et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présente les produits, les caractéristiques des instruments, de couverture des risques de change et de taux utilisés - Analyse les opérations effectuées - Identifie et explique les conséquences des opérations effectuées sur les positions de liquidité 	<p>CE.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - La distinction entre produits de couverture FX et taux est assimilée - La distinction entre produits de couverture fermes et optionnels est comprise - Les conséquences sur les positions de liquidités sont comprises
<p><u>C.6 :</u></p> <p>Élaborer des prévisions de trésorerie par les flux à horizon de 3 à 12 mois en utilisant les informations recueillies auprès des différents services internes (comptabilité/Rh/credit management) afin de mettre à disposition les éléments permettant notamment de vérifier l'adéquation entre les besoins de trésorerie et les financements disponibles.</p>	<p>ME.5. Etude de cas « Prévisions de trésorerie » - écrit</p> <p>A partir d'un cas pratique fourni par le jury, constitué d'informations comptables et de documents présentant contexte, enjeux et objectifs suivis par l'entreprise, le candidat s'appuie sur ces informations et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionne les informations pertinentes (à savoir, celles entraînant un dénouement monétaire dans les 3 mois) à exploiter pour l'élaboration des prévisions. - Réalise une prévision de trésorerie par les flux à horizon de 3 mois - Présente les éléments permettant de vérifier l'adéquation entre les besoins de trésorerie et les financements disponibles 	<p>CE.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des informations fournies est correctement utilisé - La transformation des données présentées sous format comptable en flux monétaires est assimilée - La distinction entre produit et encaissement est comprise - La distinction entre charge et décaissement est comprise - Les lois d'encaissement et de décaissement sont correctement utilisées - Au total, la prévision de trésorerie est correctement élaborée

Condition à la délivrance du certificat : Le candidat qui a satisfait à l'ensemble des modalités d'évaluation inscrites au référentiel se voit attribuer la certification.